

Budget 2022



Château de l'Herm



Chères Rouffignacoises, chers Rouffignacois, chers amis,

Votre bulletin municipal évolue avec une présentation nouvelle qui se veut dynamique. La page de couverture met en évidence les sujets majeurs du moment, et nous retrouvons, avec beaucoup de plaisir, la dernière page présentant, différemment, les animations du trimestre. Nous avons désormais, un vrai magazine d'information sur la vie de notre commune.

Traditionnellement, le bulletin d'avril présente les situations financières et les prévisions budgétaires. Le 30 mars, nous avons validé, à l'unanimité, les comptes administratifs 2021 ainsi que les budgets prévisionnels 2022 (budget principal et budget annexe eau et assainissement). Trois pages sont consacrées aux budgets et vous pouvez constater la bonne santé financière de notre commune.

Nos prévisions d'investissement, importantes, seront grandement alimentées avec les sommes dégagées des sections de fonctionnement. Pour le budget principal, ce sont 30% du fonctionnement qui alimenteront 47 % des sommes prévues pour l'investissement 2022. Quant au budget annexe, 54% du fonctionnement seront affectés pour couvrir 40% des besoins en investissement et les subventions sollicitées devraient représenter 22%.

La voirie, les bâtiments communaux, les renforcements des réseaux d'eau potable (secteurs de Peyrebrune, du Moulin à vent, de l'Herm), la réduction des réseaux fuyards et la reprise complète du réseau d'assainissement route de Jacquou sont les actions prioritaires définies et choisies de façon concertées et validées unanimement pour cette année. Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications, route de Jacquou, sont également programmés pour le 2ème semestre. Ensuite, le surfacage de la sortie Est du bourg sera préparé pour 2023.

Dans ce bulletin, vous trouverez : une présentation du parking route des Tuilières, avec un aménagement novateur (la perméabilité du sol) ; un très beau reportage de Nicolas De Laage, porteur du grand chantier de restauration du château de l'Herm ; la présentation de notre labellisation Station Verte, acquise en Décembre dernier ; l'évolution des dossiers Médecins et la situation des colocations Ages et vie ; le dossier rénovation de l'habitat sur notre communauté de communes, piloté par les techniciens de Périgord Rénov', au service de tous les propriétaires occupants ou bailleurs de logements vacants, vétustes, ou tout simplement nécessitant une importante rénovation énergétique.

Et puis, vous ferez connaissance avec nos nouveaux habitants entrepreneurs : Laurence et Stéphane, repreneurs de Magpress ; Coralie et Alexandre « les amis brunchés » du snack ; Camille, diététicienne, qui s'installe dans notre Maison de Santé Rurale ; Olivier, praticien de Médecine Traditionnelle Chinoise et Maëlle qui rejoint son papa Steve au sein de l'entreprise Safti Rouffignac Immobilier. Enfin, plusieurs articles traitent de notre vie au quotidien : les frelons asiatiques, le moustique tigre (un document séparé complète ce sujet), la vitesse excessive sur nos voies communales et l'installation et la gestion de composteurs individuels ou collectifs.

Vous trouverez également, joint à ce bulletin, une enquête sur vos besoins en gestion de l'enfance sur notre territoire. Votre participation nous aidera pour anticiper et préparer au mieux les problématiques futures des jeunes parents.

Enfin, au nom de tous mes collègues élus, je souhaite féliciter les Rouffignacois qui ont signalé la disponibilité d'un logement ou d'un espace habitable pouvant accueillir des Ukrainiens lamentablement chassés de leur terre natale. Déjà, nous savons que des familles sont arrivées ou vont arriver sur notre commune. Nous serons à leurs côtés pour faciliter leur installation et la gestion de leurs premiers jours parmi nous.

La commission communication, à votre écoute, souhaite, avec cette nouvelle présentation du bulletin trimestriel, vous apporter un maximum d'informations sur la vie à Rouffignac-Saint Cernin de Reilhac. Personnellement, je vous dis : bonne lecture !

Sommaire

03

- La rue Jean Rudelle et le parking des Tuilières
- Des nouvelles de l'Herm par Nicolas De Laage de Meux

04-06

- Budgets 2022

07

- La commune labélisée STATION VERTE : 1^{er} label d'écotourisme de France
- Venez découvrir l'œuvre de Mine Albe Audy - 28 avril 1923/14 août 2020

08

- Ages et Vie
- Dossier des médecins : « mais que fait la commune ? »
- Périgord Noir Rénov', qu'est-ce que c'est ?
- Bourse des Locaux Vacants d'Entreprises

09

- Frelons asiatiques
- Coupons l'eau au moustique tigre !
- Réduction des déchets : Atelier « compostage »
- Vitesse : ne nous laissons pas emporter, levons le pied

10

- Mag Presse
- Les amis brunchés
- Père et Fille vivent l'immobilier autrement
- Camille Estreguil, Diététicienne diplômée s'installe dans votre Maison de Santé Rurale
- Olivier Hausard, praticien en Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC)

11

- Brèves
- Les Carnets Rouffignacois
- Le mot de l'opposition

La rue Jean Rudelle et le parking des Tuilières

La réfection de la rue Jean Rudelle s'est achevée à la satisfaction de tous dans les délais impartis avec un budget maîtrisé sans plus-value. Merci à tous les intervenants.

Aujourd'hui un nouveau projet est en cours : l'aménagement du parking de la route des Tuilières face au cimetière, dont la réalisation est prévue fin 2022. Depuis plusieurs années des actions favorisent le stationnement des véhicules au centre du bourg pour améliorer l'accès au cimetière, commerces, marché dominical, services de proximité et manifestations. Ce parking sera organisé pour recevoir une cinquantaine de véhicules légers, dont deux places pour personnes à mobilité réduite.

Innovant pour la commune, végétalisé et arboré, il sera réalisé de manière à capter et absorber les eaux de pluie pour en éviter le ruissellement et sera doté, si le besoin est avéré, d'un éclairage

public photovoltaïque. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre de notre démarche Station Verte (voir page 7). Nous avons contacté l'ATD (Agence technique Départementale) afin de nous apporter une aide technique et financière dans le cadre de rendre perméables les sols. Par ailleurs, une étude sera menée afin que les piétons puissent rejoindre le bourg en toute sécurité et abaisser la vitesse excessive sur cette voie limitée à 50km/h.



Après



Avant

Des nouvelles de l'Herm par Nicolas De Laage de Meux

L'important chantier de restauration du château de l'Herm qui a débuté depuis près d'un an et demi, avance à grand pas. La restauration s'effectue en 6 phases pendant 7 à 8 ans.

La première phase qui concerne la restauration de 60% du logis est bien avancée puisqu'à ce jour :

Le conduit de cheminée a été remonté,
Le chemin de ronde est entièrement restitué
la charpente XVI en coque de bateau inversée a été posée à l'automne,
La couverture avec de la tuile ancienne est quasiment terminée,

Les fenêtres à meneaux sont restaurées,
Les corbeaux intérieurs et les supports des solives ont été remis en état.

Il reste à réaliser sur cette tranche : des travaux de maçonnerie comprenant les sols intérieurs, la restauration des cheminées, et les enduits intérieurs ; la restauration des décors retrouvés sous une mince couche de chaux ; la pose des planchers ; la pose des fenêtres et portes prévue en mai 2022 ; la fabrication des vitraux et des verres ; la peinture des huisseries. La fin de cette première tranche est prévue à l'été.

Mais déjà, nous avons entamé la seconde tranche avec pour objectif la pose de la deuxième partie de la charpente en juin prochain et de terminer la couverture en septembre.

Près de deux cent ans plus tard, le logis aura retrouvé son toit et les magnifiques décors gothiques intérieurs sont désormais protégés.

Le château reste pour le moment fermé à la vi-

site le temps des travaux, car un chantier est un lieu dangereux. Il sera possible de venir voir l'évolution des travaux lors des prochaines Journées du Patrimoine en septembre, et lors de l'événement « **Châteaux en Fête** », le samedi 30 avril et le dimanche 1^{er} mai sur réservation.

→ chateaudelherm@gmail.com

Pour les Rouffignacois et les passionnés de patrimoine, nous prévoyons d'organiser prochainement une réunion de présentation des travaux réalisés et restant à réaliser, à la Mairie de Rouffignac, en présence de Monsieur le Maire, de l'architecte en chef des monuments historiques, Olivier Salmon et des représentants des différents entreprises qui œuvrent à cette formidable aventure humaine.

Nous serons ravis de répondre à vos questions sur ce chantier passionnant que je porte mais qui vous concerne.



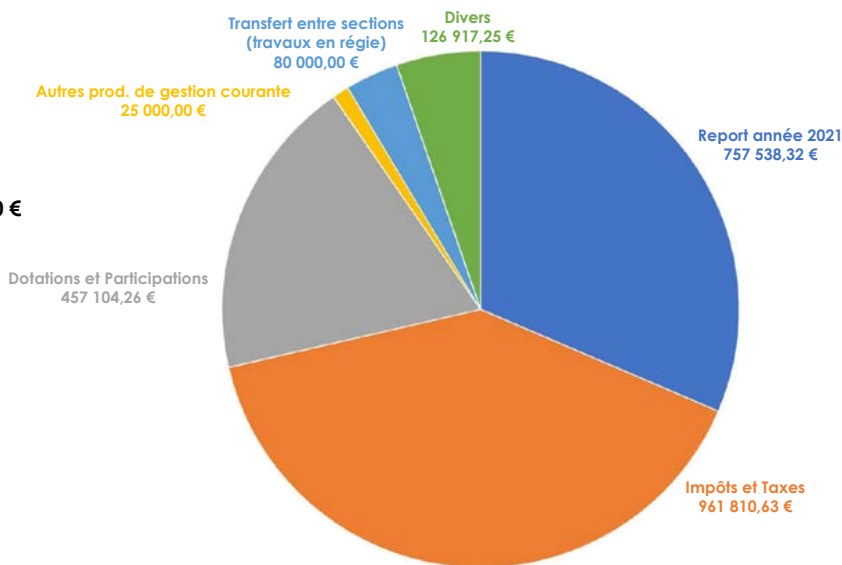
RÉSULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

| en € | Budget Général Commune | Budget Service des Eaux |
|--|------------------------|-------------------------|
| Fonctionnement | | |
| Résultat reporté N-1 | 986 207,86 | 378 338,42 |
| Dépenses 2021 | -1 497 834,01 | - 327 862,92 |
| Recettes 2021 | 1 753 674,46 | 405 141,04 |
| Situation Nette au 31/12/21 (1) | 1 242 048,41 | 455 616,54 |
| Investissement | | |
| Résultat reporté N-1 | 45748,85 | 136 037,58 |
| Dépenses 2021 | - 464 516,84 | -136 029,00 |
| Recettes 2021 | 280 396,88 | 78544,04 |
| Situation Nette au 31/12/21 (2) | -138 371,11 | 78 552,62 |
| Reste à réaliser - Dépenses | - 422 926,41 | - 31 752,62 |
| Reste à réaliser - Recettes | 76 787,43 | 0 |
| Solde reste à réaliser 2021 (3) | - 346 138,96 | - 31 752,62 |
| Affectation du Résultat de Fonctionnement | | |
| Pour couvrir l'investissement et les report de RAR (4)=(2)+(3) | - 484 510,09 | >0,00 |
| Pour report de l'excédent en fonctionnement 2022 =(1)+(4) | 757 538,32 | 455 616,54 |

BUDGET GENERAL 2022 / FONCTIONNEMENT : 2 408 370,46 €

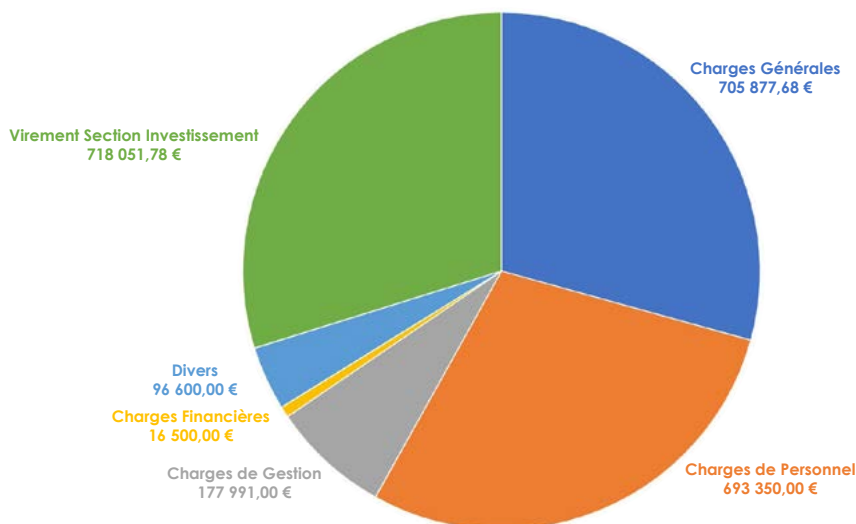
Recettes

- Report année 2021 : 757 538,32 €
- Impôts et Taxes : 961 810,63 €
- Dotations et Participations : 457 104,26 €
- Autres prod. de gestion courante : 25 000,00 €
- Transfert entre sections (travaux en régie) : 80 000,00 €
- Divers : 126 917,25 €



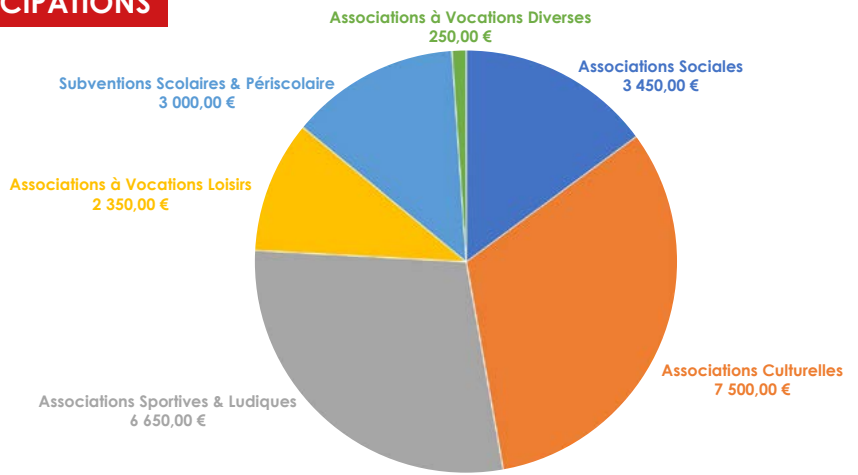
Dépenses

- Charges Générales : 705 877,68 €
- Charges de Personnel : 693 350,00 €
- Charges de Gestion : 177 991,00 €
- Charges Financières : 16 500,00 €
- Divers : 96 600,00 €
- Virement Section Investissement : 718 051,78 €



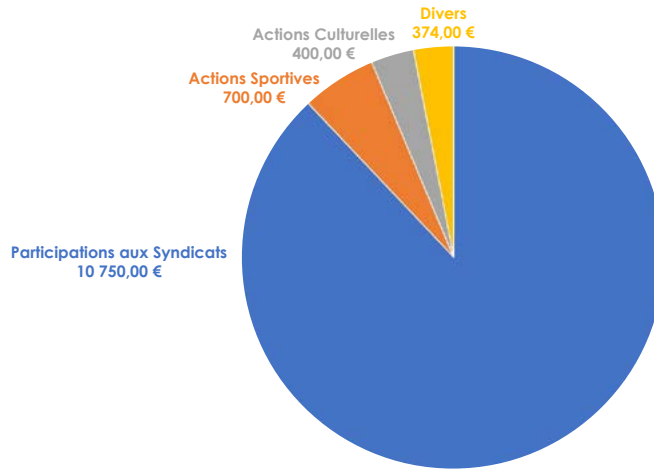
**Subventions aux associations :
23 200,00€**

- Associations Sociales : 3 450,00 €
- Associations Culturelles : 7 500,00 €
- Associations Sportives & Ludiques : 6 650,00 €
- Associations à Vocations Loisirs : 2 350,00 €
- Subventions Scolaires & Péri-scolaires : 3 000,00 €
- Associations à Vocations Diverses : 250,00 €



**Participations aux organismes :
12 224,00 €**

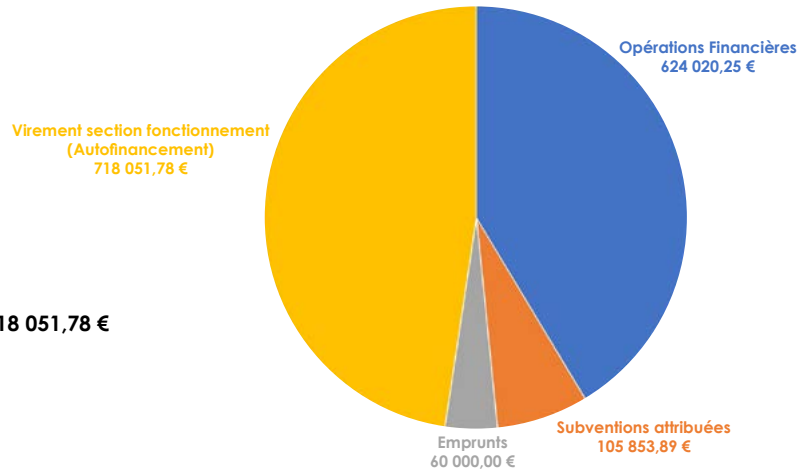
- Participations aux Syndicats : 10 750,00 €
- Actions Sportives : 700,00 €
- Actions Culturelles : 400,00 €
- Divers : 374,00 €



BUDGET GENERAL 2022 / INVESTISSEMENT : 1 507 925,92 €

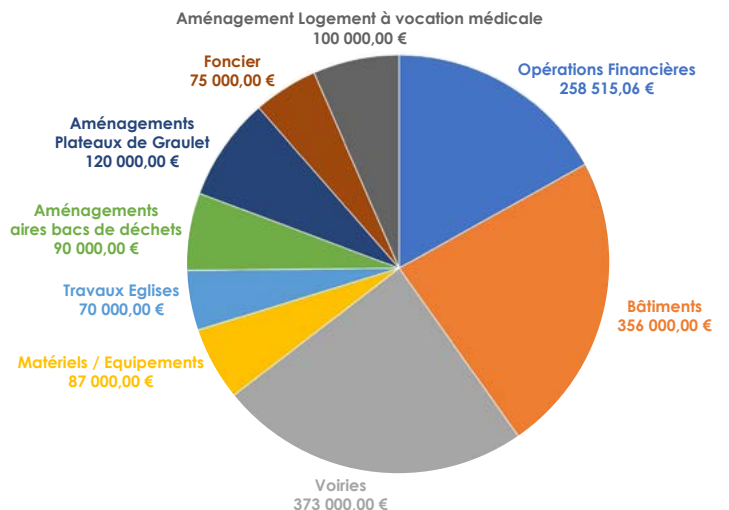
Recettes

- Opérations Financières : 624 020,25 €
- Subventions attribuées : 105 853,89 €
- Emprunts : 60 000,00 €
- Virement section fonctionnement (Autofinancement) : 718 051,78 €



Dépenses

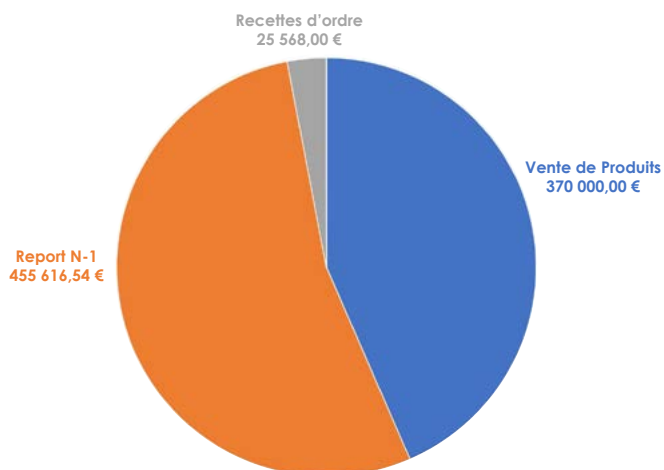
- Opérations Financières : 258 515,06 €
- Bâtiments
(Opérations non indiv., Salle des Fêtes, Maison M. Queyroi, Esp. Mémoire, Ateliers Municipaux, Maison Médicale, Ecole, Cimetières, Salle Municipale de St Cernin) : 356 000,00 €
- Voiries
(Opérations non indiv., Cession terrain voirie, Rue Jean Rudelle, Liaisons Douces, Aire de service Camping Cars, Giratoire Réta, Aménagements sécuritaires, Parking route des Tuilières) : 373 000,00 €
- Matériels / Equipements
(Opérations non indiv., Equipements Sportifs, Jasp) : 87 000,00 €
- Travaux Eglises : 70 000,00 €
- Aménagements aires bacs de déchets : 90 000,00 €
- Aménagements Plateaux de Graulet : 120 000,00 €
- Foncier (Réserve foncière) : 75 000,00 €
- Aménagement Logement à vocation médicale : 100 000,00 €



BUDGET FONCTIONNEMENT 2022 : 851 184,54 €

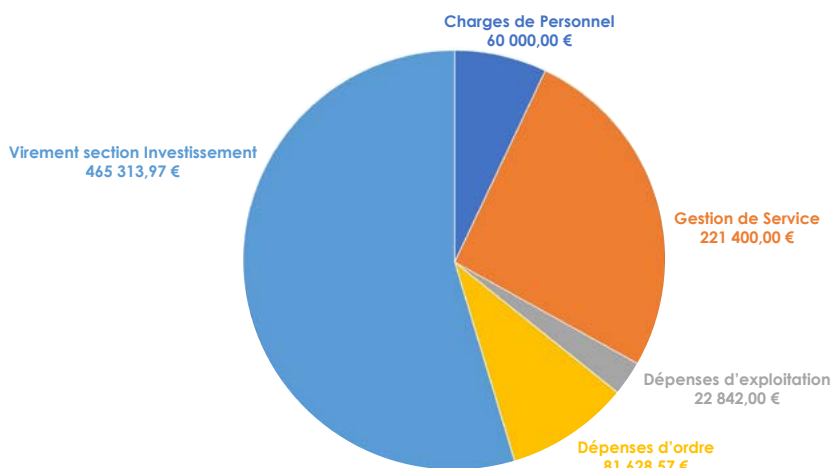
Recettes

- Vente de Produits : 370 000,00 €
- Report N-1 : 455 616,54 €
- Recettes d'ordre : 25 568,00 €



Dépenses

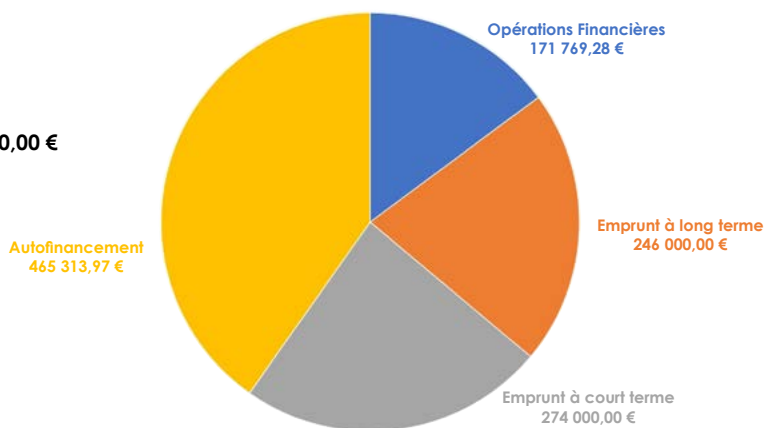
- Charges de Personnel : 60 000,00 €
- Gestion de Service : 221 400,00 €
- Dépenses d'exploitation : 22 842,00 €
- Dépenses d'ordre : 81 628,57 €
- Virement section Investissement : 465 313,97 €



BUDGET INVESTISSEMENT 2021 : 1 157 083,25 €

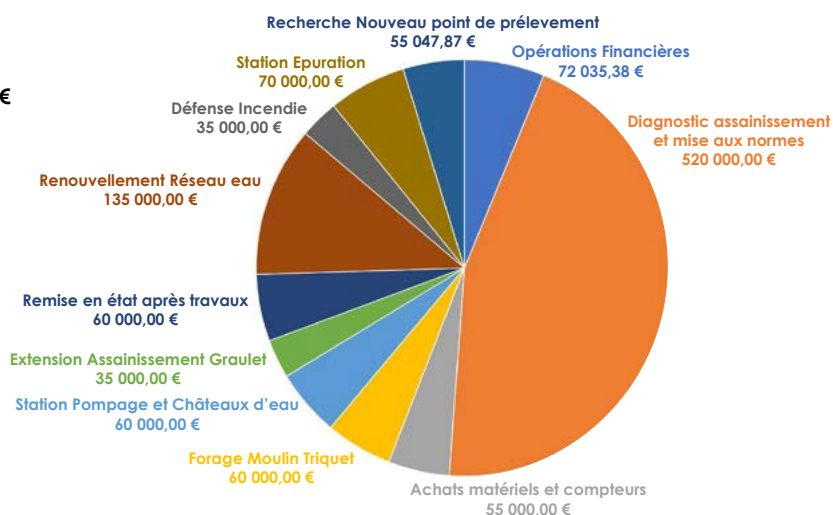
Recettes

- Opérations Financières : 171 769,28 €
- Emprunt à long terme : 246 000,00 €
- Emprunt à court terme (Attente de subventions) : 274 000,00 €
- Autofinancement : 465 313,97 €



Dépenses

- Opérations Financières : 72 035,38 €
- Diagnostic assainissement et mise aux normes: 520 000,00 €
- Achats matériels et compteurs : 55 000,00 €
- Forage Moulin Triquet : 60 000,00 €
- Station Pompage et Châteaux d'eau : 60 000,00 €
- Extension Assainissement Graulet : 35 000,00 €
- Remise en état après travaux : 60 000,00 €
- Renouvellement Réseau eau : 135 000,00 €
- Défense Incendie : 35 000,00 €
- Station Epuration : 70 000,00 €
- Recherche Nouveau point de prélèvement : 55 047,87 €





Prendre le temps de découvrir une destination, d'aller à la rencontre de ses habitants, de respecter les lieux visités, en les laissant à l'identique. Toutes ces valeurs sont défendues par le label Station Verte, 1^{er} label d'écotourisme de France depuis sa création en 1964 par la Fédération Française des Stations Vertes. Les normes écologiques et éco-responsables ont toujours été au cœur de l'esprit du label Station Verte, afin de développer le tourisme rural tout en participant à la préservation des terroirs et à leur dynamisme économique, faisant de lui un pionnier de l'écotourisme en France.

Une Station Verte est un territoire d'accueil au cœur des terroirs, reconnu au niveau national comme une station organisée proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement. Elle peut être située à la campagne, à la montagne, près des littoraux, outremer et offrir les services et les plaisirs attendus dans l'univers Nature.

Sollicités fin 2020 par Baptiste Cael (L'Offrerie) et Quentin Mauzat (La nouvelle Croze), nous avons décidé d'organiser plusieurs réunions de travail avec les différentes commissions concernées : Economie, Agriculture, Entreprises, Artisanat, Commerces, Professions libérales, Tourisme, Environnement-Développement Durable-Espaces Verts-Traitement des Déchets-Energies. Ce travail avait pour objectif la présentation de la charte qualité de ce label et l'examen des 10 engagements clés, déclinés en 50 critères (25 obligatoires, 20 fondamentaux et 5 complémentaires) que la commune devait remplir. Il est apparu évident que ce label était une opportunité pour développer une dynamique touristique supplémentaire, bénéfique pour Rouffignac, en termes d'image et d'attractivité, et complète parfaitement le récent classement de la vallée Vézère comme 20^e grand site de France. De plus, il se rajoute à l'engagement de la communauté de communes dans une démarche de développement durable ainsi que sa Charte Ecotourisme en vallée Vézère.

Notre candidature a été étudiée fin décembre 2021 par la commission de labélisation. Les avis ayant été unanimement positifs la commune vient d'obtenir le label d'écotourisme accordé par la fédération des stations vertes. Cet organisme de référence répertorie les stations touristiques à choisir pour des vacances à la campagne. 491 destinations nature sont sélectionnées d'après certains critères, nombre d'habitants, capacité d'hébergement, présence de curiosités naturelles, et surtout application d'une démarche qualité d'écotourisme.

Les 10 engagements Station Verte :

- Être engagé dans la démarche écotourisme.
- Proposer des aménagements de qualité dans un cadre paysager agréable.
- Proposer un service de conseil et d'information touristique engagé dans cette démarche de qualité.
- Proposer un hébergement diversifié et une restauration ouverte à l'année ou en cohérence avec la fréquentation touristique.
- Disposer de commerces et services adaptés aux demandes des touristes et visiteurs.
- Disposer d'une offre de loisirs de pleine nature.
- Proposer un programme d'animations et de festivités
- Adapter une offre à destination des familles
- Favoriser l'accessibilité tarifaire pour tous
- Mettre en place une organisation performante pour coordonner et animer la station

Pour appartenir à ce réseau, l'objectif de la municipalité était de démontrer qu'il fait bon vivre sur un territoire qui a une forte garantie d'attraits naturels.

Par ce label, nous voulons développer notre attractivité, apporter aux acteurs locaux des potentialités complémentaires, une dynamique éco environnementale avec les producteurs et les hébergeurs qui adhéreront à cette démarche. Notre commune de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac, aux atouts qui correspondent bien à l'esprit du label, répond aux critères obligatoires et fondamentaux qu'exige cette labellisation. De plus, des projets sont en cours d'élaboration comme le développement de liaisons douces afin d'interconnecter les différents sites, les principaux hébergements touristiques et le centre du bourg.

Arnaud Villate, conseiller municipal délégué à l'Environnement et au développement durable et Sandrine Benaglia, conseillère municipale déléguée en charge du Tourisme ont été désignés comme élus référents en charge de ce dossier. Un comité de pilotage, composé d'élus, de professionnels du tourisme et de membres d'association a été créé.

La cérémonie de remise de la charte, suivie d'un verre de l'amitié, aura lieu courant mai 2022

En savoir +

- Fiche Station Verte de Rouffignac-Saint Cernin de Reilhac

→ rouffignac-saint-cernin-de-reilhac.stationverte.com

Venez découvrir l'œuvre de Mine Albe Audy - 28 avril 1923/14 août 2020

La commune, en attendant de valoriser ce que cette talentueuse artiste nous a légué dans un lieu dédié, tient à partager avec vous la richesse de son œuvre.

Ainsi, depuis mars 2022, vous pouvez apprécier **chaque mois une de ses nombreuses œuvres** exposées au secrétariat de la mairie.



Ages et Vie

L'accueil des résidents prévu le 2 mars a été reporté à la stupéfaction de tous : porteurs du projet, futurs résidents de la commune et des alentours, futurs employés. L'équipe municipale largement investie dans la mise en œuvre des maisons Ages & Vie voyait aboutir cette réalisation avec la fierté de pouvoir répondre aux besoins de la population de notre secteur rural.

La porte ouverte où les élus et partenaires étaient conviés, ne laissait point augurer de la tournure qu'allaient prendre les événements.

En effet, nous apprenions que le Conseil départemental avait voté en 2017 un moratoire sur les créations de nouveaux services à la personne, considérant que les besoins de la population étaient largement couverts grâce aux différents services existants et les EHPAD. Celui-ci refuse donc de conventionner avec Ages & Vie pour les services d'aide à la personne. Il semblerait qu'en 6 ans les besoins n'aient pas évolué et soient bien couverts.

Rouffignac n'est pas la seule commune concernée, ce qui ne nous console pas. Vous avez tous pu lire dans les différents organes de presse le point de vue de chacun. Nous ne pouvons actuellement prévoir le dénouement de cette situation regrettable. Il nous semble qu'il y a place à des solutions innovantes, intermédiaires entre le domicile et la structure hospitalière, apportant un plus au regard des récentes enquêtes.

Laissons la sagesse l'emporter vers des solutions d'avenir que beaucoup de nos aînés attendent de longue date ; solutions d'avenir présentées en conclusion de l'excellent reportage de l'édition nationale du JT de France 2 le 8 mars dernier à midi.



Dossier des médecins : « mais que fait la commune ? »

Lors du dernier conseil municipal, le 21 février 2022, Monsieur le Maire a indiqué que le dossier de l'un des médecins est arrivé à l'Ordre des médecins de la Dordogne. Il a essayé à plusieurs reprises d'obtenir des renseignements sur l'état d'avancée du dossier en question, déposé en décembre 2021.

Le docteur concerné s'inquiète mais il est prêt à venir.

Concernant le deuxième médecin, il s'est rétracté, à la suite d'une visite avec sa famille, malgré son accord favorable donné en novembre 2021. La société de recrutement bordelaise qui avait proposé ce candidat poursuit sa mission de recherche.

Le vif sentiment d'inquiétude des Rouffignacois mais également des médecins du secteur est partagé par tous les membres du conseil municipal. La situation reste très tendue. A l'heure du bouclage de ce bulletin Monsieur le Maire aurait aimé rassurer tout un chacun sur l'arrivée imminente de médecins et souhaite que la situation se débloque dans les plus brefs délais ne pouvant préjuger des contraintes liées aux actuelles procédures administratives de l'Ordre national des médecins.

Les élus du canton chargés de la santé ont bien sûr été alertés sur cette situation difficilement admissible.

Périgord Noir Rénov', qu'est-ce que c'est ?

C'est un service public local gratuit du réseau France Rénov' organisé par notre communauté de communes avec l'ensemble des communautés de communes du pays du Périgord Noir.

Des conseillers spécialisés sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets de rénovation de l'habitat : conseils techniques et aides financières.

L'ensemble des propriétaires d'un logement privé individuel (propriétaires occupants, bailleurs d'un logement), d'une copropriété ou d'un bâtiment professionnel (TPE, commerces, bureaux, restaurants) situé en Périgord noir peut bénéficier de cet accompagnement.

Le service vous accompagne pour : la rénovation énergétique, améliorer votre confort et faire des économies sur vos factures d'énergie ainsi que la réhabilitation et l'adaptation de votre logement (logements insalubres, ravalement de façade, de devanture).

Pour une rénovation importante, vous bénéficierez d'une évaluation énergétique gratuite qui vous permettra de construire votre projet

Pour cela c'est très simple : contactez Périgord Noir Rénov' **de 9h à 13h du lundi au vendredi au 05 53 45 44 62**



Bourse des Locaux Vacants d'Entreprises

Un outil indispensable pour optimiser votre projet de développement ou de création d'entreprise en Périgord Noir. La Bourse des Locaux Vacants d'Entreprise est une plateforme sur laquelle vous

pouvez trouver un terrain ou un local pour votre activité économique.



Bourse des locaux vacants d'entreprises

Frelons asiatiques

Depuis quelques jours, le retour du printemps a réveillé la nature. Avec elle, les nuisibles vont aussi faire leur réapparition. C'est le cas notamment du frelon asiatique, reconnu espèce invasive.

Nous devons lutter contre la prolifération de cet insecte, néfaste pour l'abeille domestique et les insectes en général. Il représente également un danger sanitaire pour l'homme, ce qui appelle à notre vigilance, notamment lors de la découverte de nids.

Le nid primaire : au début de sa construction, la reine est seule dans ce nid. Celui-ci, très souvent situé à hauteur d'homme, dans un abri ou un buisson, peut être facilement détruit, avec précaution bien entendu.

Puis la colonie se développe, la reine abandonne ce nid primaire pour construire **un nid d'été** pouvant contenir plusieurs milliers de frelons.

D'une forme sphérique ou ovale, il peut atteindre jusqu'à un mètre de diamètre. Il est souvent accroché à des hauteurs importantes, mais peut

aussi se trouver dans une haie, sous un abri aéré, dans un grenier, etc... Même s'il n'y a aucune obligation de détruire un nid, la communauté de communes et la commune de Rouffignac prennent en charge, pour moitié chacune, la totalité des frais de destruction de ces nids. Cette destruction concerne les nids de l'année ; un ancien nid n'est jamais réoccupé.

Les entreprises présenteront leur facture directement à la Commune. Aucune aide directe aux habitants ne pourra être accordée. Néanmoins, n'hésitez pas à fabriquer vos propres pièges à frelons.

→ rouffignac-perigordnoir.fr/environnement-rouffignac-dordogne



Coupons l'eau au moustique tigre !

Dans le cadre de la lutte contre la propagation des maladies transmises par le moustique tigre (*Aedes Albopictus*) telles que le chikungunya, la dengue ou le zika, une surveillance entomologique est mise en place sur la commune. Dans ce but, trois pièges pondoirs ont été installés. Ces pièges sont relevés mensuellement d'avril à fin novembre ou jusqu'à ce que ce moustique vecteur de maladies graves ne colonise notre territoire.

Pour l'instant aucun piège n'a permis de détecter des œufs de moustiques tigre sur la saison dernière. N'attendons pas pour agir. De nombreux articles de presse signalent, depuis plusieurs années en Dordogne, combien le quotidien des habitants est invivable pendant la période estivale à cause de la reproduction ultra rapide de cet insecte redouté pour ses piqûres douloureuses. D'avril à septembre les femelles pondent chacune 200 œufs tous les 12 jours ! Imaginez, ce développement exponentiel est comparable à une épidémie chez

l'homme. Les œufs résistent au froid, et ce joli insecte aux pattes rayées de blanc, aux premiers rayons de soleil printaniers prend son envol surtout dans les zones urbanisées et les jardins. Gouttière, bidon, jouet abandonné, coupelle, arrosoir, bâche, pneu etc... potentiellement remplies d'eau sont des nids de rêve pour attendre la belle saison. Tous ensemble nous pouvons stopper sa progression et participer à sa surveillance.

Attention, le moustique tigre vit dans un espace de 150m autour de lui, alors s'il vous pique c'est qu'il est né chez vous, autour de vous !

Pour couper l'eau au moustique faites le point avec le document joint à ce bulletin et, pour plus d'informations, voir le site de la maire :

→ rouffignac-perigordnoir.fr/lutte-moustique-tigre/lutte-anti-vectorielle-moustique-tigre-rouffignac-dordogne



Réduction des déchets : Atelier « compostage »

Le compostage s'inscrit au cœur de plusieurs enjeux très importants : l'environnement et la gestion des déchets, le déploiement de la Redevance Incitative ainsi que l'avenir de nos pratiques de valorisation des biodéchets.

Prêt à vous lancer ?

Le Syndicat mixte départemental des déchets de la Dordogne (SMD3) a mis en place des ateliers gratuits pour apprendre le compostage. Pendant deux heures, vous apprendrez à connaître

le B-A-BA du compostage, maîtriser les bons gestes, et ceux à éviter, de manière simple et ludique.

A ce titre, un atelier se déroulera Esplanade de la Liberté (derrière la mairie) **le vendredi 29 avril de 14h00 à 15h15** suivi de la vente de composteurs de 300L (24€) et 600L (36€) + un bio seau offert.

Inscription obligatoire pour l'achat de composteurs : service.usagers@smd3.fr / 09 71 00 84 24

Comment faire son compost ?



Vitesse : ne nous laissons pas emporter, levons le pied

La vitesse excessive, la sienne et celles des autres, devient un point sensible du vivre ensemble. Ce phénomène prend de l'ampleur sur nos voies communales, jusque dans le bourg. Et parce que la vitesse met en danger les plus vulnérables : nos

enfants, nos aînés, les promeneurs, les cyclistes, cela va nécessiter des contrôles plus pointus et réguliers comme sur la route des Piconies en ce moment.

Mag Presse

Depuis le début du mois de février 2022, Laurence et Stéphane ont repris « Mag Press ». Ce couple n'est pas débutant dans ce type de commerce. Cette créatrice de bijoux "en amateur" et ce passionné de motos ont tenu durant 5 ans un bureau de tabac près de la gare de Royan. Depuis 2 mois, c'est avec enthousiasme qu'ils œuvrent à la satisfaction de tous dans ce magasin incontournable de la vie conviviale de notre commune. Leur objectif est de multiplier les services pour ré-

pondre aux besoins de la clientèle. Ils ne manquent pas de projets pour se développer. Dès leur arrivée, les horaires d'ouverture ont été modifiés, ce qui n'est pas pour déplaire aux clients : du mardi au samedi de 07h00 à 19h00, et le dimanche de 07h00 à 13h00. Nous leur souhaitons la bienvenue dans la commune.



Les amis brunchés

Depuis le 03 février 2022, «O pti' Rouff» est devenu "Les amis brunchés". Ce snack, maintenant tenu par Coralie et Alexandre, à l'ambiance conviviale et aux couleurs chaleureuses, s'appuie sur des formules quotidiennes et une cuisine «brunchés» : burgers, paninis, tacos, salades, sandwiches, menu du jour... La carte sera évolutive tout au long de l'année. Beaucoup de leurs plats sont élaborés à partir de produits périgourdiens et ils se fournissent localement. Le snack et la vente à emporter sont disponibles chaque jour sauf le

mercredi. Des soirées à thèmes vont être mises en place. Après avoir été, entre autre, responsable d'un hôtel-restaurant en Angleterre, près de Londres, Alexandre a décidé de venir poser ses valises dans le Périgord Noir, qu'il connaît depuis 1995. Nous sommes ravis de les accueillir dans la commune, et leur souhaitons plein succès pour ce nouveau défi. **Contact : 05 53 54 27 29.**



Père et Fille vivent l'immobilier autrement

Installé depuis 6 ans sur la commune de Rouffignac sous la Franchise Safti, Steve Foubert n'a eu de cesse de développer son activité de conseil en immobilier sur notre commune et les communes limitrophes. « Vivre l'immobilier autrement » n'est pas seulement un slogan, c'est sa marque de fabrique. Aujourd'hui, sa fille, Maëlle Briot, également domiciliée sur notre commune, s'as-

socie à Steve pour pérenniser l'entreprise « Safti Rouffignac Immobilier » et se développer sur de nouveaux territoires. Nous leur souhaitons le meilleur.

**Contacts : Steve Foubert 06 45 36 73 30
Maëlle Briot 06 76 40 19 24**



Camille Estreguil, Diététicienne diplômée s'installe dans votre Maison de Santé Rurale

Camille sera présente les mercredis et vendredis après-midi. Elle propose de vous accompagner en prenant en compte vos habitudes de vie. Voici quelques exemples de motifs de prise en charge diététique : diabète, cholestérol, perte de poids, rééquilibrage alimentaire, alimentation de la femme enceinte/allaitante, alimenta-

tion du nourrisson/enfant, alimentation adaptée à une activité sportive...

Pour plus d'informations vous pouvez la contacter au **06 31 04 37 08.**

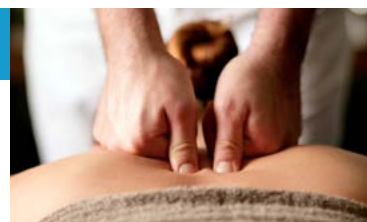


Olivier Hausard, praticien en Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC)

« Implanté depuis juillet dernier à Rouffignac, j'ai ouvert il y a quelques mois un cabinet à mon domicile. Bien que j'ai à ma disposition l'ensemble des outils de la MTC, je suis spécialisé dans le massage Tuina qui en est la branche manuelle. Cette discipline permet de répondre à des probléma-

tiques tout aussi bien d'ordre biomécanique (ostéo-articulaire) qu'interne (sommeil, digestion, stress...) »

Sur RDV au 06 05 10 40 08.



- **Parents ayant de jeunes enfants**, vous trouverez dans ce bulletin un questionnaire nous permettant de faire un état des lieux des différents modes de garde sur Rouffignac et alentours pour vos enfants jusqu'à leur entrée en maternelle. Questionnaire à nous faire parvenir complété en mairie.
- **SMD3 : vous n'avez pas encore votre badge ?** : Le SMD3 tiendra une permanence en mairie **les 20 et 27 avril de 09h00 à 12h00** ; ne manquez surtout pas ce rendez-vous !
- **Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français..** Cette démarche d'inscription en mairie est le préalable à la journée défense et citoyenneté et permet d'obtenir l'attestation nécessaire pour passer des examens (ex:BEP, Bac) le permis de conduire ou d'autres concours publics.
- **Fiscalité locale** : Contrairement à une idée reçue, les taux n'ont pas changé depuis 2014.
- **Fuite d'eau** : Pensez à vérifier votre compteur régulièrement pour identifier une éventuelle fuite avant que cela devienne une catastrophe pour votre budget. Au niveau de la commune, nous cherchons à réduire au maximum les fuites sur notre territoire.
- **Chat sans maître** : Venez en mairie et demandez un bon de transport du/des chat(s) vers la **SPA de Périgueux** (05 53 04 16 54) avec laquelle la commune a passé une convention de partenariat. Vous pouvez aussi vous rapprocher de l'**association SOS Chats libres** (05 53 52 04 75) dont la municipalité soutient les actions.

Les Carnets Rouffignacois - 1^{er} janvier au 31 mars 2022

Mariage :

- 08 janvier 2022 LECLERE Fabien Arnaud et EYMERY Laure

Décès :

- 06 décembre 2021 DUPONT Marie-Claire, Joséphine veuve DUBOIS, 89 ans 10 Rue des Tuillières
- 07 décembre 2021 SAULIERE Fernande VEUVE ROMA 95 ans, 12 Route de St Cernin Rèta
- 13 décembre 2021 MASSOUBRAS René, Maurice, 69 ans 4 Lotissement des Egals
- 29 décembre 2021 BOURLAND Marie, Thérèse veuve VERDIER, 100 ans, 287 Route des Pagézies
- 02 janvier 2022 CELERIER Solange, Yvette épouse BERNARD, 88 ans, 166 Chemin du Château d'eau
- 21 janvier 2022 FEY Marguerite veuve FONTALIRANT, 88 ans, La Croix du Sud
- 20 février 2022 EYMERY Jean, Pierre, 82 ans, 25 avenue du Général de Gaulle
- 25 février 2022 VENEU Emma, Marguerite, veuve BOLHAR, 79 ans, 700 Chemin de Laurélie
- 7 mars 2022 WOLFF Claude, Juliette, Eliane, 96 ans, 12 Route Jacquou le Croquant
- 30 mars 2022 BORD Fernande, épouse BOURDEILH, 89 ans 180, Chemin de la Croze

Le mot de l'opposition

L'OPPOSITION TIRE LE SIGNAL D'ALARME

Les médecins généralistes : La majorité doit prendre conscience de l'importance d'informer régulièrement et avec précisions (afin d'éviter certaines rumeurs) nos concitoyens sur la venue ou non de médecins sur notre commune. Mais également de trouver des solutions pour aider nos aînés pour le renouvellement d'ordonnances, ou tous autres soins.

Les commerces de proximité et le marché :

De nouveaux commerçants viennent d'arriver dans notre charmant village, il serait important de mettre tout en œuvre, avant la saison touris-

tique, pour trouver des solutions afin de faire venir les touristes au centre du bourg (quand on sait qu'environ 59 000 touristes visitent chaque année la grotte de Rouffignac et que très peu viennent voir notre village et ses commerces) comme par exemple augmenter les pancartes de signalisation ou de communications sur nos commerces et l'histoire de notre commune, demander aux nombreuses associations de Rouffignac (qui touchent des subventions) de faire, le dimanche sur le marché, des animations ou démonstrations de leurs activités (de juin à septembre).

La mairie de Rouffignac-St Cernin vous propose, gratuitement, pour votre activité professionnelle ou associative :

- une page sur son site internet
- des publications sur sa page Facebook
- des publications sur son groupe Facebook

Merci de nous fournir :

- Votre logo - 3 photos - 1 descriptif de votre activité - Vos coordonnées (Tél., adresse, Facebook, site internet, ...)
- A transmettre à mairie@rouffignac-perigordnoir.fr

Directeur de la publication et de la rédaction : Raymond Marty

Supervision : Commission communale Communication

Conception : Agence Sokomm / Impression : ID Graphic - idgraphic@orange.fr

Mairie de Rouffignac-St Cernin de Reilhac : rouffignac-perigordnoir.fr

Droits photos : Tous droits réservés-mairie de Rouffignac Saint Cernin - 2022

AVRIL 2022

Randonnées Pédestres
Samedis 02, 16, 30 avril 2022
Association « Gymnastique Volontaire »

Randonnée Moto
Dimanche 03 avril 2022
Moto Club

Cinéma
Mardis 5, 19 avril 2022
Ciné Passion

Journées Dentelles - Autour du Fil
Samedis 09, 23 avril 2022
Association « Culture et Traditions occitanes »

Élections présidentielles
Dimanches 10, 24 avril 2022

Sorties nettoyage des Servottes
Jeudis 14, 28 avril 2022
Association « Mémoire & Patrimoine »

Journée Dentelles et Chasse aux œufs
Lundi 18 avril 2022
Association « Culture et Tradition occitanes »

Concert Chant Corse
Mercredi 20 avril 2022

Cérémonie commémorative
« Journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation »
Dimanche 24 avril 2022

Repas de chasse
Samedi 30 avril 2022
Société de Chasse « Les Brandes de Font Cru »

MAI 2022

Randonnée Moto
Dimanche 01 mai 2022
Moto Club

Cinéma
Mardis 3, 17, 31 mai 2022
Ciné Passion

Remise du bulletin n° 12
Samedi 07 mai 2022
Association « Mémoire & Patrimoine »

Cérémonie commémorative
Victoire du 8 mai 1945
Dimanche 08 mai 2022

Sorties nettoyage du Baudu
Jeudis 12, 19 mai 2022
Association « Mémoire & Patrimoine »

Randonnées Pédestres
Samedis 14, 28 mai 2022
Association « Gymnastique Volontaire »

Journées Dentelles - Autour du Fil
Samedis 14, 28 mai 2022
Association « Culture et Traditions occitanes »

Concert duo l'Almanach
Samedi 14 mai 2022
Association « Les Notes Vagabondes »

Don du Sang
Mercredi 18 mai 2022
Amicale Pour le Don du Sang Bénévoles « Gérard Dubec »

Bal Trad
Samedi 21 mai 2022
Association « Culture et Traditions occitanes »

Concert La'au project
Samedi 28 mai 2022
Association « Les Notes Vagabondes »

Tournoi de Sixte
Samedi 28 mai 2022
Association « ASRP »

JUIN 2022

Sorties circuit des Croix, nettoyage et recensement
Jeudis 02, 16, 30 juin 2022
Association « Mémoire & Patrimoine »

Fête de la Pentecôte
Samedi 04, Dimanche 05 juin 2022
Association « Comité des Fêtes »

Concours de pétanque
Dimanche 05 juin 2022
Association « La Boule Rouffignacoise »

Course Cycliste
Lundi 06 juin 2022
Association « Comité des Fêtes »

Randonnée Moto
Dimanche 05 juin 2022
Moto Club

Cérémonie commémorative
« Journée Nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine »
Mercredi 08 juin 2022

Randonnées Pédestres
Samedis 11, 25 juin 2022
Association « Gymnastique Volontaire »

Journées Dentelles - Autour du Fil
Samedis 11, 25 juin 2022
Association « Culture et Traditions occitanes »

Élections législatives
Dimanches 12, 19 juin 2022

Cinéma
Mardis 14, 28 juin 2022
Ciné Passion

Journée Nationale commémorative
de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi
Samedi 18 juin 2022

Spectacle danse
Samedi 25 juin 2022
Association « Aux Arts des Mues »



Mairie
05 53 05 46 46
mairie@rouffignac-perigordnoir.fr

Facebook
rouffignac-perigordnoir
vgroups/rouffignac.saint.cernin

